

le MAG,

N°75

Automne 2016

st-aignan
de
GRAND
Lieu

p. 10-11

*PARC DE GRAND LIEU : UN ESPACE
REDESSINÉ POUR LA JEUNESSE*



p. 7 Nouvelle polyvalente :
une inauguration sportive !



p. 15 Festifolies 2017 :
c'est reparti !

SOMMAIRE

4

Actu métropole
et interco

5

Actu mairie

9-11

Dossier: Nouveaux
aménagement au
quartier du Pressoir

12

Vivre à
Saint-Aignan de
Grand Lieu

18

Bloc notes

Edition :

Commune de Saint-Aignan de Grand Lieu

Directeur de la Publication :

Jean-Claude Lemasson

Directeur de la Rédaction :

Pierre Périn

Responsable du Service

Communication : Myriam Bouet

Rédacteur en Chef : Jérémie Lesieur

Rédaction : Jérémie Lesieur

Maquette : Mediaplote

Impression à 2 000 exemplaires, papier

recyclé 100%, encres végétales et label

Imprim'Vert : Offset 5

AVEC ET POUR NOS JEUNES

Parmi les enjeux forts qui accompagnent nos actions, l'attention portée à l'Enfance et à la Jeunesse est une constante. Dans ce numéro, vous découvrirez que cette politique est particulièrement mise en lumière. Parmi les sujets forts : le vote en Conseil municipal de l'Avant Projet Définitif de la Maison des Jeunes, la sécurisation des abords de l'école Jules d'Herbauges, mais aussi l'actualité sur la rentrée scolaire et le retour sur la création du 1^{er} YAF festival organisé par l'association des jeunes de la commune.

À ce titre, je me réjouis du succès de cette première édition et je sais que nos jeunes auront à cœur de participer à la prochaine édition d'un autre festival, celui des Festifolies 2017, dont les préparatifs sont lancés.

Pour comprendre les besoins de nos jeunes, et - *a fortiori* - les attentes de nos familles, la formule d'équilibre se trouve dans une politique d'écoute active ; en ce sens, l'étude jeunesse menée l'an dernier a été l'occasion de faire entendre la parole des jeunes. Une parole écoutée par les élus, qui se traduit aujourd'hui dans les actes par un programme d'aménagements mené au Parc de Grand Lieu et aux abords de l'école Jules d'Herbauges.

Cette redéfinition de secteur s'accompagne d'un projet plus complet, notamment vis-à-vis des jeunes familles aignanaises. C'est pour la vie de notre territoire, de nos écoles, de nos associations, de nos commerces, un axe prioritaire qui vise à atteindre plus d'attractivité tout en préservant notre cadre de vie.



À proximité du groupe scolaire, une offre de logements pourra accueillir des jeunes familles. Aussi, des agencements connexes à la Maison des Jeunes articuleront les activités culturelles et sportives du quartier.

L'idée n'est pas seulement d'ouvrir des lieux d'activités ou d'apprentissage de la vie en collectivité, c'est aussi d'offrir aux jeunes foyers la possibilité de trouver les services dont ils ont besoin, et ce, à deux pas du centre bourg.

Préparer l'avenir des nouvelles générations, c'est permettre aux plus jeunes de s'épanouir. La collectivité veille aussi au bien-être des tout petits et travaille en confiance avec des professionnels qualifiés : le personnel de notre service Enfance-Jeunesse, les agents de la Maison de l'Enfance, les ATSEM, les animateurs, les

agents qui accompagnent la pause méridienne et les temps d'animation périscolaire, mais aussi, nos partenaires comme le Relais d'Assistants Maternelles, l'accueil de loisirs de la Plinguetière, et l'ensemble des éducateurs sportifs présents dans nos associations... tous veillent avec beaucoup de délicatesse à cette période de la vie.

À cet égard, je tiens à saluer l'ensemble des écoliers qui ont effectué leur rentrée scolaire, leurs parents, ainsi que l'ensemble des enseignants et parents d'élèves qui consacrent leur temps et leur passion aux plus jeunes.

Jean-Claude Lemasson
Maire et vice-président
de Nantes Métropole

CONSEIL MUNICIPAL DU 3 OCTOBRE 2016

CAP SUR LA MAISON DES JEUNES

LE CONSEIL MUNICIPAL A APPROUVÉ À L'UNANIMITÉ L'AVANT-PROJET DÉFINITIF



La Maison des Jeunes sera implantée à proximité immédiate du nouveau parking de 39 places créé par Nantes Métropole, le long de l'avenue de la presqu'île de Dun (voir notre dossier).

L'équipement public a été arrêté à la surface utile de 250 m² environ. C'est le cabinet PETR Architectes qui conduit la maîtrise d'œuvre. Un grand espace partagé constituera le cœur de l'équipement et sera accompagné de deux salles d'activités (de 34 m² et 40 m²), une pour les pré-ados de 11 à 15 ans, la seconde pour les jeunes adultes de 16 à 25 ans.

Ces locaux d'activités bénéficieront de larges ouvertures permettant de moduler l'espace. Le bureau des animateurs sera accessible depuis l'entrée et disposera d'une vue panoramique sur l'espace partagé de 80 m².

Aussi, un bureau de permanence servira à accueillir ponctuellement des services (Mission locale, Centre de soins infirmiers, Point Information Jeunesse...). L'atelier bricolage a été implanté à proximité des locaux techniques et de rangement, au nord, et dispose d'un accès sur le préau.

TARIFICATION SOCIALE DE L'EAU



Afin de permettre l'accès à l'eau potable dans des conditions économiquement acceptables par tous, Nantes Métropole s'est portée candidate pour expérimenter une tarification sociale de l'eau jusqu'en 2018.

Le Conseil municipal du 4 juillet a approuvé la mise en place du dispositif de tarification

sociale de l'eau et a exprimé une attente complémentaire : « Nous souhaitons que ce dispositif couvre l'intégralité des habitants situés sur le territoire communal, et plus particulièrement ceux localisés au lieu-dit « Le Bois Brûlé » qui ne bénéficient pas actuellement d'un raccordement métropolitain ». À cette fin, le Conseil a demandé que Nantes Métropole prenne en charge la différence de tarification qui en découle au détriment de ces habitants.

Ce vote implique la mise en place d'un nouveau service. Cette tarification s'adresse à l'ensemble des ménages (pour leur résidence principale) qui paient l'eau via une facture d'eau ou dans les charges locatives et dont le coût d'une consommation de référence de 30 m³ par personne et par an représente plus de 3 % des revenus du foyer. Le montant de l'aide sera calculé



EN DIRECT
DU CONSEIL

L'ensemble sera accompagné par des équipements et aménagements extérieurs :

- une terrasse extérieure dans le prolongement de l'espace partagé, cœur de l'équipement,
- un préau de 20 m² dans le prolongement de l'atelier comprenant un abri vélo.

Le projet fera l'objet d'une démarche haute qualité environnementale avec l'objectif d'un bâtiment BEPOS (Bâtiment à Énergie Positive), anticipant la future réglementation thermique. La consommation d'énergie non renouvelable doit être inférieure à la production renouvelable, le tout en énergie primaire et en prenant en compte tous les postes réglementaires (ventilation, éclairage, eau chaude sanitaire, chauffage et auxiliaires). La municipalité souhaite que le projet soit innovant et expérimental.

Un processus de concertation avec des jeunes a débuté en 2015 (Étude Jeunesse) et va plus loin aujourd'hui : « Les jeunes participent au projet de conception par le biais d'ateliers mis en place par le maître d'œuvre ».

Début des travaux avril 2017.
Ouverture 1^{er} trimestre 2018.

comme suit : facture de référence (30m³/personne du foyer) – 3 % des ressources annuelles du foyer.

Afin de cibler le maximum de bénéficiaires, deux systèmes sont mis en œuvre :

- un système automatique via la CAF (80 % des ménages concernés).
- un système déclaratif via les communes (20 % des ménages restants).

Accès 24h/24 et 7j/7, estimez vos droits sur : edemarches.nantesmetropole.fr

Le système déclaratif de la mairie est opérationnel et les personnes éligibles doivent formuler leur demande avant le 30 novembre de chaque année. Plus de renseignements au service social en mairie : 02 40 26 44 73.



Retrouvez l'ensemble des délibérations et les compte-rendus du Conseil municipal sur : www.saint-aignan-grandlieu.fr - rubrique Vie municipale.

TRANSITION ÉNERGÉTIQUE : LE GRAND DÉBAT CITOYEN

LE GRAND DÉBAT

Lors du dernier Conseil métropolitain, un nouveau grand débat citoyen sur la transition énergétique a été annoncé. Il a débuté en septembre et s'achèvera au printemps 2017.

Saint-Aignan de Grand Lieu travaille sur la question depuis de nombreuses années, et a mis en place plusieurs actions parmi lesquelles :

- la réduction des consommations d'énergies des bâtis communaux dès 2009,
- l'accompagnement des particuliers dans la rénovation énergétique par des subventions et des abattements sur la taxe foncière,
- ou encore le déploiement d'une chaufferie biomasse, véritable réseau de chaleur commun à plusieurs bâtiments publics du centre bourg (maison de l'enfance, médiathèque, Espace Vie locale).

Une initiative 2010 qui avait d'ailleurs été saluée par la Métropole.

RELEVER UN GRAND DÉFI

Face aux conséquences du réchauffement climatique, les comportements doivent changer et les habitants sont invités à y contribuer.

Au cœur de ce nouveau grand débat, on trouve les questions liées au climat, à la



Du 5 au 10 décembre, le container du grand débat viendra à Saint-Aignan de Grand Lieu et proposera une exposition permanente. Plus d'infos dans le prochain kiosque.

mobilité, au développement des énergies renouvelables, à l'efficacité énergétique et l'accès à l'énergie pour tous, à la croissance verte, à l'économie circulaire, à la prévention des déchets, ou encore à l'exemplarité de la collectivité via l'ensemble de ses politiques publiques.

Une large place sera donnée aux expérimentations et aux actions concrètes des acteurs du territoire. Tout comme pour les grands débats PLUm et Loire, chacun pourra participer, se référer à un document socle pour avoir une connaissance de base sur le sujet. Un site internet dédié sert d'espace de convergence des contributions, qui pourront prendre diverses formes (vidéos, cahiers d'acteurs, mails, photos, etc.).

La mise en débat se déroulera jusqu'en mars/avril 2017, la production du rapport du débat élaborée de mai à septembre 2017 et l'instruction des préconisations citoyennes de septembre à décembre 2017.



COMPRENDRE MES IMPÔTS LOCAUX

Tous les habitants de la Métropole ont reçu leur taxe foncière, puis en octobre, leur taxe d'habitation. En ce qui concerne la commune, comme l'a précisé régulièrement le Conseil municipal, les taux d'imposition, sur la part communale, n'ont pas augmenté depuis 6 ans pour la taxe d'habitation, et depuis 12 ans pour la taxe foncière. Maintenant, dans un contexte de baisse des

dotations de l'État, Nantes Métropole fait le choix, pour la seule fois dans le mandat, de recourir à la fiscalité pour garantir l'auto-financement des investissements sur le territoire (recette supplémentaire de 40 M€), permettant de développer des projets ambitieux à court, moyen et long termes. Pour les propriétaires, cette évolution de la fiscalité concerne la taxe d'habitation (passage du taux à 10,14 %) et la taxe foncière (passage du taux à 6,41 %) pour l'année 2016 et sera compensée par une baisse de la Taxe d'Enlèvement des Ordures

Ménagères - TEOM de 3,23 points, passant ainsi de 10,73 % à 7,5 %. Pour les locataires, la fiscalité restera neutre pour la grande majorité des ménages. Ils le constateront lors de la régularisation de leurs charges, du fait de la baisse de la TEOM. D'ici 2020, aucune autre hausse de la fiscalité métropolitaine n'aura lieu.

Des explications plus détaillées sont disponibles sur nantesmetropole.fr/impots

CONSTRUCTION DE LOGEMENTS SOCIAUX



Avec ce nouveau programme, nous offrons à tous les moyens de se loger dans la commune. C'est aussi un enjeu vital pour que l'ensemble de nos services, nos écoles, nos commerces, nos associations, puissent continuer de vivre dans une bonne dynamique », explique le Maire.

Valérie Lieppe de Cayeux, adjointe aux Solidarités, ajoute qu'« à la suite de l'enquête jeunesse, il est apparu que les jeunes majeurs aussi étaient en recherche d'une première location ».

Le choix du bailleur s'est porté sur Aiguillon Construction, qui a déjà réalisé l'habitat senior du Moulin-des-Rives.

« Ce bailleur social a su construire avec nous un vrai partenariat, mettant toujours en priorité ses préoccupations sociales », précise Valérie Lieppe de Cayeux.

En partenariat avec le bailleur, la commune souhaite compléter l'offre locative par un dispositif de location-accession (ou PSLA : Prêt Social de Location-Accession). Un dispositif permettant, sous conditions de revenus, d'acquies sa résidence principale neuve après une phase locative.

Le Conseil Municipal du 5 décembre prochain étudiera le montage financier de l'opération et arrêtera le calendrier prévisionnel des travaux.

Des logements sociaux verront le jour dans le centre bourg et le quartier du Pressoir. Deux logements d'urgence sont également prévus dans l'ancienne école Notre-Dame. Ils seront disponibles d'ici fin 2018 / début 2019.

RAJEUNIR ET ACCUEILLIR

La commune désire diversifier le parc locatif social actuel pour favoriser l'arrivée des jeunes familles. « Dans les communes de l'agglomération, les coûts du foncier ont tendance à repousser les jeunes ménages en dehors de la proche périphérie », introduit le Maire.

Sans compter que ces mêmes jeunes sont conduits de façon quasi systématique à emprunter alors même que la crise financière continue et que la précarité des emplois augmente.

« Un parcours résidentiel qui les fait quitter leur territoire de vie, et bien souvent les différents réseaux familiaux dont ils bénéficiaient.

Le projet de construction d'une vingtaine de logements sociaux, dont deux logements d'urgence a été validé cette année par le Conseil municipal. Une maison T4 du bourg sera également réaménagée, ainsi que le logement situé au-dessus de La Poste. À côté de la place Saint-Amani (lire notre dossier), ce sont une quinzaine de logements, du T2 au T4, qui verront le jour.

MODE D'EMPLOI : J'EFFECTUE MA DEMANDE DE LOGEMENT SOCIAL.

1. Retirez le dossier d'inscription à la mairie, qui indiquera la marche à suivre.

2. Complétez le dossier, et joignez les pièces justificatives demandées.

3. Présentez le dossier complet au service de la mairie qui fera copie des pièces pour suivi de votre demande.

4. Envoyez le dossier original à l'Adil* Un seul dossier suffit pour être valide auprès de tous les bailleurs sociaux du département.

5. Vous recevrez le courrier d'accusé de réception de votre demande. Ensuite, lorsqu'un logement se libère, et qu'il correspond à votre profil, le bailleur social

ou les services de la mairie reprennent contact avec vous.

L'attribution d'un logement social dépend des ressources du foyer, de la composition familiale et de la situation sociale. La demande doit être renouvelée impérativement chaque année avant la date de dépôt de la première demande.

* Adil (Agence Départementale d'Information sur le Logement : Espace Habitat Social - 6 Rue Sainte-Catherine, 44 000 Nantes. Tél. : 02 40 89 94 50

EXTENSION AUVILLAGE DU MOULIN DES RIVES

Cinq nouveaux logements T2 seront construits au Village du Moulin des Rives : ils viendront compléter l'offre d'hébergement pour les personnes âgées de la commune. Plus d'infos dans le Mag' d'Hiver prochain.

**CIMETIÈRE :
COMPRENDRE
SON ENTRETIEN**



Plusieurs habitants s'interrogeant sur la préservation du lieu, il est rappelé que le cimetière se compose de deux parties dont les responsabilités d'entretien sont différentes :

- une 1^{ère} partie est à la charge de la commune. Elle se compose des espaces publics du cimetière : allées, entre-tombes et gazons. Cet entretien est confié en partie à une entreprise d'insertion avec un planning de passage régulier. Les parties engazonnées sont entretenues deux fois par mois par les agents communaux. Le prochain entretien de cet espace est programmé avant la Toussaint.
- Une seconde partie regroupe l'ensemble des concessions accordées aux familles et comprend l'entretien de celles-ci pendant toute la durée de la concession. La commune n'a pas autorité pour agir sur l'entretien et la préservation des concessions qui confèrent aux familles un usage privatif. Il appartient donc à celles-ci d'en assurer régulièrement l'entretien.

Néanmoins, les concessions de cimetière arrivées à terme - et pour lesquelles les familles n'ont pas fait de demande de renouvellement en mairie, après l'expiration d'un délai de deux ans suivant le terme de la concession - feront l'objet d'une reprise par la commune. Les concessions perpétuelles réputées en état d'abandon, feront également l'objet de procédure de reprise selon une information imposée par la réglementation funéraire.

RIVES DE GRAND LIEU

**AU BOUT DU PLATELAGE,
LE PANORAMA !**



Ce nouveau cheminement ouvre une fenêtre inédite sur l'environnement du Lac de Grand Lieu.

Avec Pierre-Aigüe et l'Halbrandière, la commune compte désormais un troisième point de vue sur les eaux du Lac. Plus exactement sur celles de la Boire de Malet. Depuis la Fontaine Saint-Rachoux, une promenade au fil de l'eau est ouverte par un platelage bois sur pilotis de 360 mètres. Un cheminement qui sera inauguré le 19 novembre. Des panneaux pédagogiques racontant l'histoire et l'environnement des lieux seront apposés au printemps prochain.

LE PORT DES LÉGENDES



Le Lac de Grand Lieu est un lieu empreint de mystère. Comme annoncé dans le Mag' de l'été, et en collaboration avec la Maison du Lac de Bouaye, la municipalité travaille

INAUGURATION

Samedi 19 novembre à 11 h, rendez-vous Place Milléna.

L'inauguration débutera par la découverte des travaux réalisés par le Syndicat du Bassin Versant de Grand Lieu à la prairie aux orchidées, avant d'emprunter le platelage bois longeant la Boire de Malet. Retour à la médiathèque pour visualiser le 360° degré « vu du ciel de la commune » et inaugurer la nouvelle base d'archives communales accessible depuis Internet. Un pot sera servi à l'issue. Venez nombreux.

particulièrement sur le thème « mythes et légendes ». Après la légende du Cheval Mallet, voici une seconde histoire ...

La légende du Géant de Dun.
Sur cette avancée de terre jouxtant le site de Pierre Aigüe, se trouve une pierre obstruant l'entrée du gouffre d'où serait sortie l'eau du lac. Dans ce gouffre est emprisonné un géant dont les colères déclenchent des tempêtes. La légende raconte que le géant ne se calmera qu'à la condition qu'une jeune vierge vienne le délivrer...

Source : www.sage-grandlieu.fr

**SALLE POLYVALENTE REFAITE :
UNE INAUGURATION SPORTIVE !**

La réhabilitation de la salle polyvalente était attendue. Samedi 8 octobre, les habitants, le monde associatif et les élus ont étrenné l'équipement au cours d'une journée ludique, festive et sportive.



Total Wipeout, Baby-foot géant à 16, Bubble-foot, Kin-ball, Footbag... les épreuves originales du challenge ludo-sportif ont beaucoup amusé les participants.



L'inauguration a débuté par la traditionnelle coupure de ruban suivie d'une visite commentée du bâtiment.



Dans l'après-midi, les associations locales ont ajouté une note festive à cette journée.



La journée s'est terminée par une démonstration de basket acrobatique avec les Barjots Dunkers.

RENTRÉE SCOLAIRE 2016 - 2017

FACTURATION AU MOIS



Suite à la demande de nombreuses familles, la commune a lancé depuis la rentrée la facturation mensuelle pour l'ensemble des services périscolaires.

BIENVENUE À OLIVIER MARCHAND



Après avoir exercé treize années à la mairie de la Chapelle sur Erdre, Olivier est le nouveau coordinateur Enfance-Jeunesse de la commune depuis le 1^{er} septembre. Il assurera la coordination des équipes et agents municipaux de son service (Atsem, agents périscolaires, Espaces Jeunes, Temps des Activités Périscolaires...). Il sera également l'interlocuteur privilégié des enseignants et représentants des parents d'élèves. Il veillera à l'implication des jeunes dans les projets municipaux, comme celui de la future Maison des Jeunes.



C'est par une journée estivale que la rentrée des classes s'est déroulée. Isabelle Kouassi, adjointe déléguée à l'Enfance et la Jeunesse, a procédé au traditionnel tour des écoles Jules d'Herbauges et Saint-Pierre. L'occasion pour elle de souhaiter une bonne rentrée à tous les enfants et d'échanger quelques mots avec les parents et les enseignants.

À JULES D'HERBAUGES : 368 ÉLÈVES

Côté élémentaire, une 9^e classe est ouverte. Elle permet d'accueillir, dans les meilleures conditions, les 220 élèves inscrits. Six classes sont dédiées au cycle 2, du CP au CE2, et trois classes pour les CM1 et CM2.

L'équipe enseignante est composée de 13 personnes, dont sept nouveaux venus : Gwénaél Rotiel et Coralie Lehebel-Peron en CM1 et CM2, Sandrine Aguilar côté CE2-CM1 et quatre

autres assureront les compléments de temps partiel et la décharge de direction. Parmi les projets d'école 2016-2017 : danse, musique, théâtre, cinéma, sports, EDD (Éducation au Développement Durable).

Côté maternelle, 148 élèves ont investi les 5 classes de la très petite à la grande section. L'équipe est composée de 5 enseignants, les mêmes que l'an passé. Les projets d'école de l'année : musique et cirque pour toutes les classes.

À SAINT-PIERRE : 110 ÉLÈVES

La rentrée s'est bien passée dans les quatre classes qui comptent 110 élèves. Aurélia Hamoum, chef d'établissement, a choisi cette année de travailler avec les pré-petites, petites, et moyennes sections de maternelle. La décharge de direction sera assurée par Marie Baud.

Céline Caverne conserve la classe de grande section-CP, Virginie Esnault, les CE1 et CE2, et la nouvelle venue Charline Coutouis, aura en charge la classe de CM1-CM2.

Un projet sur trois ans est consacré à l'art : peinture, art culinaire, jardin, photographie. Une exposition des travaux d'élèves sera ouverte à tous en mai 2017.

NOUVEAU LOOK POUR UNE NOUVELLE VIE

De l'avenue de la Presqu'île de Dun à celle de la Boire de Malet, une bouffée de fraîcheur souffle sur le quartier du Pressoir depuis plusieurs mois. Mutation déjà visible et première grande phase d'aménagement du secteur, l'entrée du groupe scolaire Jules d'Herbauges et la nouvelle place Saint-Amani sont aujourd'hui terminées.



Depuis plusieurs années déjà, la requalification de l'espace avait été sollicitée par la municipalité auprès de Nantes Métropole.

« L'objectif premier était de sécuriser les abords de l'école, en dissociant le flot des véhicules et des cars, de celui des cyclistes et des piétons », explique le Maire, Jean-Claude Lemasson.

Un projet d'envergure attendu par l'équipe municipale et qui aujourd'hui prend forme tant par l'aménagement des conditions

d'accès et de circulation, que par la mise aux normes des accès aux personnes à mobilité réduite et l'environnement paysager du site.

« IL S'AGIT D'UN RE-NOUVEAU DE CETTE PARTIE DU PRESSOIR »

Ce programme a nécessité des soutiens financiers. Le coût des travaux s'élève à 958 200 €, dont 750 000 € financés par la Métropole et 208 200 € par la commune.

« Une première étape vient d'être réalisée, la seconde étape verra la réalisation de la Maison des Jeunes à l'arrière du nouveau parking créé. L'aménagement paysager du Parc de Grand Lieu complètera l'ensemble dans les prochaines semaines, avant de voir, lors d'une troisième étape, la construction de nouveaux logements sociaux. Ils seront construits à proximité des premiers datant de 1985, lesquels ont d'ailleurs fait l'objet d'une rénovation récemment ».

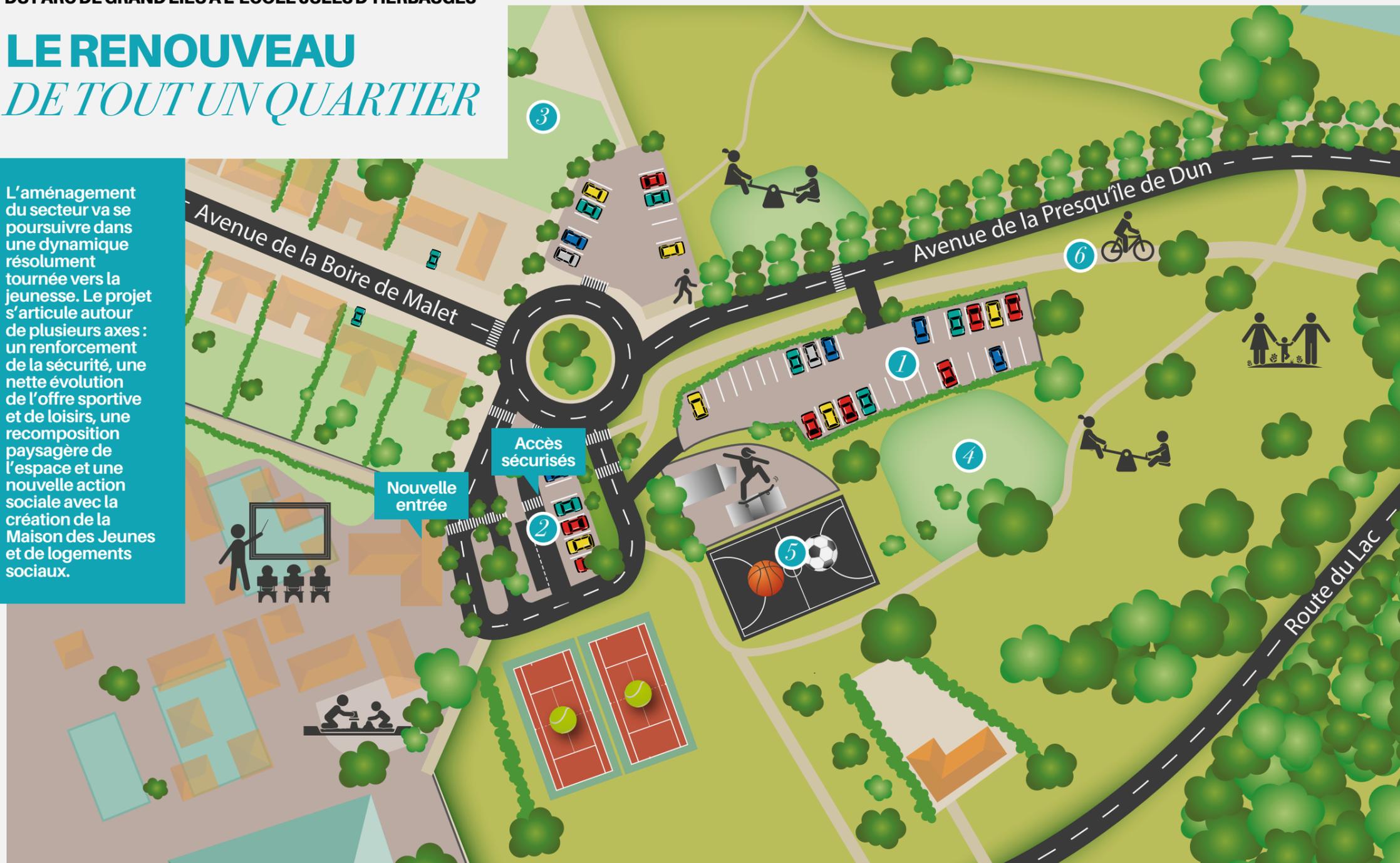
TÉLÉCHARGEZ GRATUITEMENT L'APPLICATION NANTES DANS MA POCHE et consultez sur votre smartphone les menus de vos enfants.



DU PARC DE GRAND LIEU À L'ÉCOLE JULES D'HERBAUGES

LE RENOUVEAU DE TOUT UN QUARTIER

L'aménagement du secteur va se poursuivre dans une dynamique résolument tournée vers la jeunesse. Le projet s'articule autour de plusieurs axes : un renforcement de la sécurité, une nette évolution de l'offre sportive et de loisirs, une recomposition paysagère de l'espace et une nouvelle action sociale avec la création de la Maison des Jeunes et de logements sociaux.



DES ACCÈS SÉCURISÉS



Côté Parkings, l'un a été rénové avec une nouvelle organisation de l'accès, l'autre est une création et dispose de 39 places supplémentaires ; un aménagement offrant 60 places au total.

L'accès des cars est facilité dans une zone réservée. Un dépôt minute pour les voitures ainsi qu'un quai adapté aux enfants et aux personnes à mobilité réduite ont été créés. La pose de nouveaux éclairages à l'énergie solaire et un emplacement pour les vélos ont également été mis en place.

UNE NOUVELLE ENTRÉE



La nouvelle entrée du groupe scolaire est identifiée par un grand préau qui permet aux enfants d'attendre à l'abri. À l'occasion des Temps d'Activités Périscolaires, les élèves ont travaillé sur la création de figurines qui décorent la façade du préau.

CONDITIONS DE STATIONNEMENT À RESPECTER!

Merci de veiller à respecter les règles de stationnement et de propreté de l'ensemble des lieux publics.

1

L'entrée du nouveau parking est signalisée et se fait par l'avenue de la presqu'île de Dun. **Il est formellement interdit d'emprunter les accès piétonniers en véhicules motorisés pour s'y rendre.**

2

Pour vous y stationner, il est formellement interdit d'emprunter la voie située face à l'entrée du groupe scolaire comme c'était le cas auparavant. **Cette voie est exclusivement réservée aux cars scolaires.** L'accès au stationnement se fait à partir du giratoire de la place. Les stationnements adaptés aux personnes à mobilité réduite sont réservés aux personnes concernées.

3

FUTURS LOGEMENTS SOCIAUX

Ici, une quinzaine de logements, du T2 au T4, sont prévus d'ici 2018 pour l'accueil de jeunes familles - lire en page 5.

4

FUTURE MAISON DES JEUNES

La future Maison des Jeunes prendra place ici - lire en page 3.

5

FUTUR CITYPARK

Jouxtant la Maison des Jeunes, le Citypark prendra place ici. C'est une structure ludique permettant la pratique de plusieurs disciplines sportives en un seul espace.

6

PISTE CYCLABLE

Le nouveau cheminement cyclable et piéton est sur le point d'être terminé. Il relie la route du Lac au groupe scolaire Jules d'Herbauges.

À LA FAVEUR DE L'ÉTÉ

Dans son cadre de verdure, le parc du presbytère a accueilli la majorité des rendez-vous culturels de l'édition 2016 du programme « Respirez, c'est l'été ». Retour en images, et en plein air, sur les moments forts de cette saison.

Pour la 2^{ème} année consécutive, ces spectacles étaient associés à des apéros-musicaux, parfois précédés de balades en barques organisées plus tôt dans l'après-midi avec les Pigouilleurs. D'autres animations ont rythmé l'été : la visite de l'église avec le Groupe Histoire, des balades en calèches, des observations d'oiseaux commentées avec Emma Dulain, les animations du Jardin de Lecture, etc. La place Millenia a accueilli la traditionnelle fête de rentrée et la saison s'est achevée par un concert trompette, clarinette et orgue à l'église. Un programme chatoyant qui a fait battre notre cœur de bourg, du 19 juin au 19 septembre.



#SATIRE THÉÂTRALE



2 juillet. La Cie Nomade jouait Ubu Roi, une pièce où l'absurde est poussé à son maximum. **Savoureux.**

#LÉGENDES CONTÉES



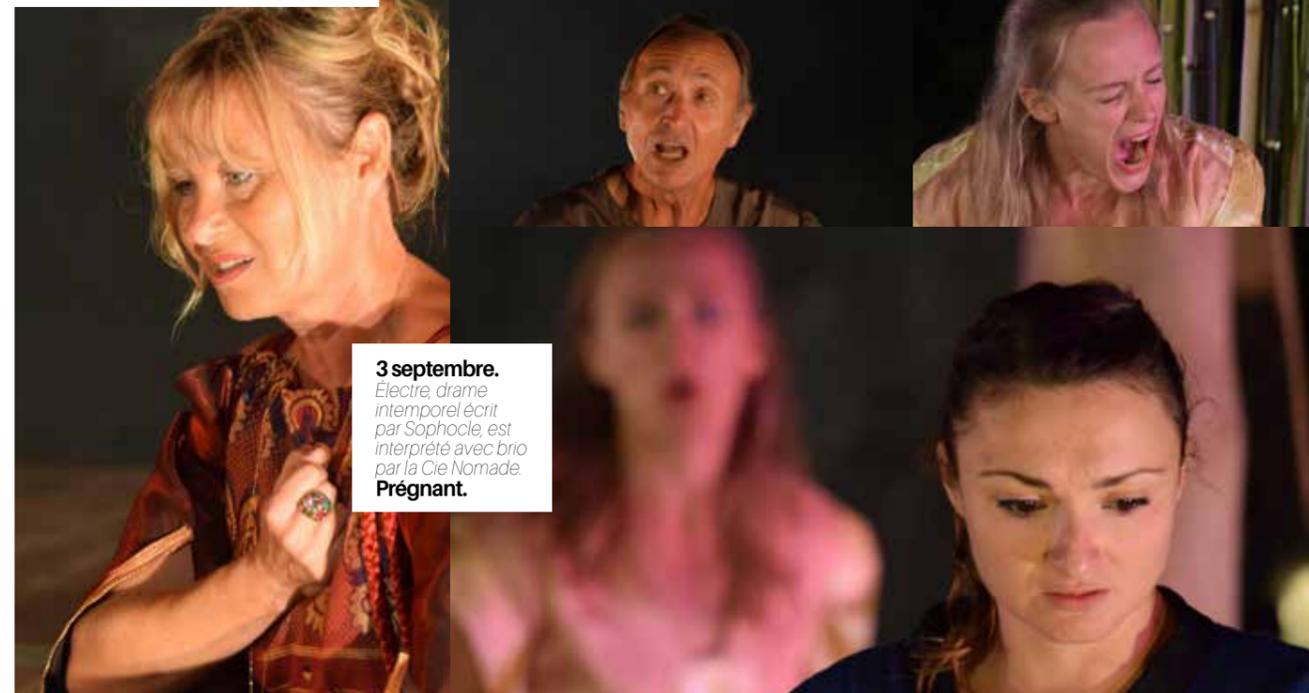
22 juillet. Une soirée contée a révélé toute la magie de Grand Lieu et la poésie des contes populaires avec Gilles Perraudou et Marc Buléon. **Bucolique.**

#MUSIQUE ET DANSE



5 août. La Cie Farfalla dansait un récit musical avec grâce. **Élegant.**

#TRAGÉDIE ANTIQUE



3 septembre. Electre, drame intemporel écrit par Sophocle, est interprété avec brio par la Cie Nomade. **Prégnant.**

#FÊTE DE RENTRÉE



27 août. Pop Rock, restauration de plein air, spectacle pyrotechnique à la tombée de la nuit... la bonne recette pour une soirée conviviale. **Familial.**

YAF'ESTIVAL FÊTE SON PREMIER SUCCÈS!

Samedi 24 septembre dernier, près de 134 participants ont poussé les portes du 1^{er} YAF'estival. YAF signifie « Young and Free », (jeune et libre en Français). C'est aussi le nom de l'association communale de jeunes qui a préparé, de A à Z, cette première soirée festive. Sous des airs de festival, le parc du Presbytère a vibré avec deux concerts Bikini Océan (rock-folk-country) et Frouss (reggae). Plus tôt dans la soirée, les Seejay Dancers ont dansé le Hip-Hop, les jongleurs et magiciens d'Astr'O Light ont mis le feu au public et Jeffouu, jeune DJ basé à Clisson, a carrément enflammé le dancefloor.

Morgane, Romain, Lise, Claire, Anne-Eve et Léna. Ces six jeunes de la commune sont à l'initiative de la création de l'association qui a pour objet l'organisation d'événements culturels, sportifs et festifs. « Nous souhaitons également être le lien entre les jeunes et la mairie afin de faire entendre nos propositions aux élus ».



Young And Free : par les jeunes, pour les jeunes !



CLIC!

UNÉTÉ À L'ESPACE JEUNES

Séjour des 12-13 ans
à Saint-Hilaire de Riez.



Du 22 au 26 août,
séjour passerelle à Vioreau, entre
Nantes et Châteaubriant, dans un
site naturel entre lac et forêt.



Après-midi
bowling.



FESTIFOLIES 2017 PARTICIPEZ DÈS MAINTENANT!



En 2014, l'opération Festi'récup avait apporté suffisamment de matériaux pour créer les décors du festival, comme ce poisson géant construit par les bénévoles à l'aide de bouteilles de plastiques... Faisons de même en 2017!

Lors d'une réunion de lancement organisée le 29 septembre dernier, le Festi'cap 2017 a présenté le fruit de ses réflexions collectives. Maintenant, le projet démarre sa phase de construction et nous avons besoin de vous !

Composé d'élus et d'habitants, le groupe de travail Festi'cap 2017 a écrit les grands principes du 3^{ème} opus des Festifolies d'Automne. La prochaine fête aura lieu le week-end du 30 septembre et 1^{er} octobre 2017 et sera empreinte des trésors de la cité imaginaire d'Herbauges ;

une odyssée fantasque et insolite qui conduira le thème de cette nouvelle édition, notamment avec la création d'une scénographie aux abords du lac. Les colonnes du Mag' en dévoileront plus au fil des mois... Pour le moment, la commune invite ses habitants à participer.

À VOS COSTUMES!

L'appel à votre imaginaire est lancé ! La création des costumes se fera depuis chez vous et en ateliers encadrés par des professionnels pour vous aider pour la confection de vos tenues. Il y a encore un peu de temps mais vous pouvez déjà songer à la thématique des légendes du lac. Au fait, le Festicap' recherche toujours une personne motivée pour accompagner Thérèse Barillère au pilotage du groupe «costume». À bon entendeur !

Nous recherchons des matériaux dans cinq grandes catégories : Bois, métal, carton, plastique et tissu.

Le point de récupération sera ouvert à partir du mercredi 2 novembre et la liste plus précise des matériaux sera communiquée dans le prochain numéro du Kiosque. La commune rappelle que cette opération de récupération n'est pas un prétexte pour y déposer des déchets. Comme en 2014, lieu de dépôt : sous le préau de l'ancienne école Notre-Dame, rue de Frères Rousseau.

OPÉRATION RÉCUP'!

Les décors de la fête seront fabriqués à partir de récupération.

Le groupe Festi'déco sera piloté avec l'aide de deux habitants : Jean-Yves Jarnoux et Dominique Maheux.

À VOS CHARS!

Nouveauté 2017 : Les chars succèdent aux Ornis et la course qui avait lieu le dimanche est remplacée par une parade. L'idée est que les chars soient créés à partir d'une base commune, en forme de barque ou d'objets flottants. Ensuite, libre à vous et vos amis de customiser votre monture selon le thème des 7 péchés capitaux. (Ces derniers ont causé la colère de Dieu et la disparition de la cité d'Herbauges). Les chars seront exposés durant le festival.

Le groupe Festi'chars sera piloté avec l'aide de deux habitants : Dominique Couderc et Jacques Ezequel .

RETOUR SUR LA JOURNÉE D'INSCRIPTIONS AUX ASSOCIATIONS



Samedi 3 septembre.

Près de 30 associations se partageaient l'Espace Vie Locale pour un après-midi placé sous le signe des inscriptions aux activités. Riche d'une très grande diversité, l'ensemble du spectre associatif était représenté, qu'il s'agisse du sport, de l'aide aux plus fragiles, des questions environnementales, des loisirs, de la jeunesse ou bien de la culture. De nombreux habitants y ont trouvé l'occasion de se renseigner et de s'engager.



Vous souhaitez participer à la confection des décors ? Vous souhaitez inscrire votre équipe au Festi'chars ou avoir plus d'infos pour la création de votre costume ?

Un seul numéro :

02 40 26 44 71,
un agent de l'Espace Vie
Locale vous renseignera.
Ou par courriel : evl@sagl.fr

TERRA INNOVA, NOUVEAU FER DE LANCE DU D2A

Au sein du Pôle d'Innovation Industrielle Jules Verne, la CCI Nantes Saint-Nazaire et Loire-Atlantique Développement débute la construction du premier bâtiment (1 800 m²) de l'éco-parc tertiaire Terra Innova qui développera, à terme, 8 000 m² de bureaux dans le Bois des Renardières.



Eco-parc tertiaire, Terra Innova prend naissance dans un environnement préservé, dans le bois des Renardières. Outre ses 8 000 m² de bureaux (NDLR : construction par tranche de 2 000 m² en fonction de la demande des entreprises), cet ensemble s'ouvre sur un parc paysager et un plan d'eau.

L'une des particularités de ce complexe est d'offrir « un cadre de travail agréable, pour harmoniser vie personnelle et vie professionnelle, dans lequel on retrouvera des services (petite

restauration, salle d'activités sportives ou culturelles...) et des bureaux modulables à partir de 40 m² », explique Laurence Haury, chargée de la conduite du projet à la CCI Nantes Saint-Nazaire.

Terra Innova profite aussi de la proximité immédiate des projets économiques structurants, comme l'Institut de Recherche Technologique (IRT) Jules Verne et de ses pôles d'activités.

« Le domaine aéroportuaire du D2A représente un bassin d'emplois majeur à l'échelle de l'agglomération. Le développement économique de cette zone garantit l'attractivité de notre territoire », précise le maire.

Vous souhaitez vous installer au D2A ?
Contactez Laurence Haury
au 06 23 86 92 69
l.haury@nantesstnazaire.cci.fr

DU CÔTÉ DE NOS ARTISANS COMMERÇANTS

NOUVEAU BOUCHER



Alan Brelet, 15 ans d'expérience, a rouvert les portes de la boucherie au centre commercial, fermée depuis février. Il propose des viandes de qualité et des plats cuisinés, en grande partie faits maison, épicerie fine et crèmerie.
Du mardi au samedi, de 8 h à 12 h 45 et de 15 h à 19 h, le dimanche, de 8 h 30 à 12 h 45, fermé le jeudi après-midi.
Tél. 09 50 23 51 71.

UNE POISSONNERIE



À côté de la boulangerie du centre commercial, retrouvez chaque mercredi matin, de 7 h 30 à 13 h la poissonnerie Acla Marée. Elle propose ses poissons frais, coquillages et crustacés. Les poissons sont entiers, achetés à la criée du matin et viennent du Croisic ou de la Turballe. Traiteur des produits de la mer, cette poissonnerie familiale et itinérante propose des préparations faites « maison » (crabes farcis, acras...). L'ensemble des produits sont

locaux. Possibilité de passer des commandes spéciales (plateaux de fruits de mer).
Tél. Jean-Pierre : 06 89 97 61 39
ou Corentin : 06 45 44 65 05.

CRÊPES ET GAULETTES AVEC KER L'OCCITAN

Laurent Ragon propose la vente à emporter de crêpes et de galettes. Camion équipé présent tous les jours de 11 h à 15 h, zone aéroportuaire sud, et le samedi de 11 h à 15 h, 3 bis, route de l'Aérodrome, sur le parking de NG park. Le mercredi de 18 h à 21 h, au centre commercial du bourg.
Contact. Tél. 07 71 77 69 16
ou kerloccitan@sfr.fr

ET AUSSI...

Rôtisserie ambulante (poulet rôti, paella, etc.) chaque dimanche matin au centre commercial.

NOUVEAU SERVICE

Need Come Conciergerie est une nouvelle entreprise aignanaise spécialisée en locations saisonnières. Elle s'adresse aux propriétaires devant s'absenter ou ayant un emploi du temps qui ne leur permet pas d'être disponible pour leurs locataires.
Plus d'infos : needcome.fr
Contact : Carole au 06 47 42 24 20
youneedicome@gmail.com

DOMAINE DE BEL AIR

Le Domaine de Bel-Air est devenu un lieu de réception, pour des réunions ou événements privés (particuliers et entreprises). Le domaine propose également des ateliers et stages à thème. Pour suivre l'actualité du lieu, rendez-vous sur la page facebook du domaine.
Contact au 02 28 01 22 89
cath.bouinjacquet@gmail.com

DÉVELOPPEMENT DURABLE

L'AGENDA DU TRIMESTRE



CONFÉRENCE

Jeudi 20 octobre, 20 h.
Espace Vie Locale. Entrée libre.



Photovoltaïque, petit éolien, eau chaude solaire, bois énergie... Vous souhaitez valoriser les énergies renouvelables et réduire votre dépendance aux énergies fossiles ?

Dans le cadre de l'action 16 de l'agenda 21 communal et du grand débat sur la transition énergétique mis en œuvre par Nantes Métropole, un animateur de l'Espace Info Énergie proposera de mettre en lumière ces différentes énergies, leurs usages, leurs limites, les coûts...

ANIMATIONS

Samedi 23 novembre, de 9 h 30 à 16 h.
Médiathèque. Entrée libre.

Dans le cadre de la semaine européenne de la réduction des déchets du 21 au 25 novembre, la commune organise une journée placée sous le signe de la récupération :



Toute la journée, l'Util'O'bus de la Recyclerie de l'île (magasin ambulant) stationnera à côté de la médiathèque. Cette boutique solidaire de produits recyclés sensibilisera le public autour d'ateliers sur le recyclage et donnera des astuces utiles pour réduire nos déchets.

Pour les enfants, de 14 h 30 à 16 h à la médiathèque : création d'attrape-rêves et de créatures imaginaires - à partir de 8 ans. (8 places seulement).

Pour les adultes, de 9 h 30 à 12 h 30 à la médiathèque : création de luminaires. (8 places seulement).

Ateliers sur inscription en mairie.
Tél. : 02 40 26 44 44

CONFÉRENCE

Vendredi 2 décembre, 20 h.
Espace Vie Locale. Entrée libre.



Le Centre Permanent d'Initiatives pour l'Environnement Logne et Grand-Lieu, la commune de Saint-Aignan de Grand Lieu et le Groupe Nature ont le plaisir de vous inviter à venir les rejoindre pour la suite de l'action « Osons le jardin naturel ».

La conférence sera animée par Denis Pépin, jardinier bio, formateur, auteur et journaliste.
La soirée sera consacrée au jardin économe : « **S'économiser et économiser au jardin : travailler moins pour récolter plus, sans peiner et sans se faire mal au dos** ».

Nous vous présenterons aussi le programme 2017 de l'action « Osons le jardin naturel ».

Places limitées - Entrée gratuite - Soirée organisée dans le cadre de l'action 16 de l'Agenda 21.

HISTOIRE



Mémoire de Temps de Guerre

MORTS POUR LA FRANCE

Texte fourni par le Groupe Histoire « Sur les Pas d'Amani ».

La bataille de Verdun fit plus de 700 000 morts, disparus ou blessés du 21 février au 19 décembre 1916, soit une moyenne de 70 000 victimes pour chacun des dix mois de la bataille. Nous vous présentons les Aignanais tombés durant l'été 1916.

Emile Joseph Auguste David, mort pour la France le 1^{er} juillet 1916, à 24 ans, à Cerisy/Gailly dans la Somme, à l'hôpital d'évacuation n°15 de ses blessures de guerre. Né à Saint-Aignan le 28 mars 1894, Châtain, Yeux bleu, 1m62. Charpentier. Fils de Emile et de Aimée Guibert. Soldat de 2^{ème} classe du 146^{ème} Régiment d'Infanterie. Un secours de 150 francs sera versé à son père. Il est inhumé au cimetière de Cerisy-Gailly (Somme).

Joseph Marie Corbineau, mort pour la France à 39 ans, le 6 juillet 1916 à Seicheprey dans la Meurthe et Moselle. Tué à l'ennemi par un éclat d'obus. Il était né le 7 avril 1877 à la Patouillère à Saint-Aignan. Fils de François Corbineau et Marie Brochard, demeurant à la Galimondaine à Bouguenais. Il s'était marié le 10 septembre 1904 à Cécile Simon. Cultivateur à la patouillère. Il était le frère de Auguste Corbineau mort pour la France le 18 janvier 1915. Soldat du 81^{ème} régiment d'Infanterie, 25^{ème} régiment d'infanterie territorial.

Pierre Joseph Marie Binet, mort pour la France à 36 ans, le 20 juillet 1916 à Estrées (Sommes), tué à l'ennemi à la sortie Est d'Estrée. Châtain de 1m74, yeux bruns. Il était né à Pont Saint Martin le 22 mai 1880, cultivateur à la Forêt à Saint-Aignan, domicilié avec ses parents au Bois Brulé. Fils de Pierre, cultivateur (1849) et de Marie Guibert (1852). Incorporé dans l'armée le 21 août 1914, au 90^{ème} puis 265^{ème} Régiment d'Infanterie. Caporal.

Francis Jean Marie Bouchereau, mort pour la France à 25 ans, le 20 juillet 1916 à Curlu (Somme), tué à l'ennemi. Né le 26 janvier 1891 à Saint-Aignan, homme blond, yeux châtain, 1m61. Fils de François et de Marie Anne Josephine Mercier, domicilié à Saint-Aignan, à la Planche Mirraud, cultivateurs. Une sœur Marie née en 1888 couturière. Soldat de 2^{ème} classe du 106, 25 et 69^{ème} Régiment d'Infanterie. Inhumé au cimetière de Curlu dans la Somme. Soldat cité.

Pierre Théophile Guillou, mort pour la France le 6 septembre 1916 à 38 ans, disparu à Berny en Santerre dans la Somme. Né le 18 janvier 1878 au Bignon. Brun, yeux noir, 1m58. Fils de Jean Marie et de Marie Vallé. Domestique à Saint Etienne de Montluc en 1898. Soldat du 328^{ème} Régiment d'Infanterie.

Ferdinand Jean Marie Lainé, mort pour la France le 15 septembre 1916 à 32 ans, de ses blessures de guerre, blessé à Cléry (Somme), décédé à Cerisy Gailly, hôpital d'évacuation n°15. Né à Saint-Aignan le 5 juin 1884. Brun, yeux gris, 1m66. Fils de Jean et de Julienne Henriette Blot Domestique à Montrésor (Indre et Loire). Caporal du 4^{ème} Mixte et 7^{ème} Régiment de Zouaves. Blessé le 17 septembre 1915, tranchée de la Harazée. Blessé le 15 septembre 1916 à Cléry.

EN SAVOIR +

Élections présidentielles : 23 avril et 7 mai 2017
Élections législatives : 11 et 18 juin 2017

Pour pouvoir voter, vous devez être inscrit sur la liste électorale de la commune **avant le 31 décembre 2016 dernier délais**. Pour vous inscrire, vous devez vous munir du formulaire Cerfa 12669-01 (à retirer en mairie ou à télécharger sur internet), d'une pièce d'identité et d'un justificatif de domicile de moins de 3 mois, à votre nom. Si vous avez déménagé au sein de la commune, vous devez en aviser les services de la mairie (fournir un justificatif de domicile datant de moins de 3 mois). **Une nouvelle carte électorale sera adressée à tous les électeurs courant mars**. À partir de 2017, les 4 bureaux de vote seront regroupés salle de la Pavelle.

Pour tout renseignement, contactez Marie Gautreau au 02 40 26 44 58, ou par mail à mgautreau@sagl.fr.

Nouveaux agents aux services Techniques



Depuis la rentrée, Lucie Hubert et Antoine Gohin comptent parmi les effectifs des services Techniques de la commune. Lucie a intégré la cellule Marchés publics. Antoine, en provenance de Questembert, a pris la direction du service. Bienvenue à eux.

OCTOBRE

CONFÉRENCE « QUELLES ÉNERGIES RENOUVELABLES CHOISIR ? »

Judi 20 à 20 h.
Espace Vie Locale. Entrée libre.
Lire en page 17.

SALON D'ART



Du vendredi 28 octobre au dimanche 13 novembre, de 15 h à 18 h en semaine, de 14 h à 18 h le week-end et jours fériés.
Salle de l'Héronnière. Entrée libre.

NOVEMBRE

CÉRÉMONIE COMMÉMORATIVE

Vendredi 11 à 11 h.
Départ place Milléna.
Défilé vers le cimetière avec les drapeaux, dépôt des gerbes au Monument aux Morts.

SALON D'ART

Jusqu'au dimanche 13 novembre, de 15 h à 18 h en semaine, de 14 h à 18 h le week-end et jours fériés.
Salle de l'Héronnière. Entrée libre.

CONNAISSANCE DU MONDE

Judi 17 à 20 h 30.
Thème « Transsibérien II : Moscou, Mongolie, Pékin ». Tarif : 5€ - tarif réduit : 2,50€.
Entrée gratuite avec le Pass' Seniors.
Espace Vie Locale.

ANIMATIONS

Samedi 23 novembre

De 9 h 30 à 16 h.
Journée Récup'.
Médiathèque. Entrée libre.
De 14 h 30 à 16 h.
Création d'attrape-rêves et de créatures imaginaires.
Médiathèque. Enfants à partir de 8 ans.
De 9 h 30 à 12 h 30.
Création de luminaires.
Médiathèque. Adultes.
Lire en page 17.

DÉCEMBRE

CONFÉRENCE « JARDINER AU NATUREL »

Vendredi 2 à 20 h.
Espace Vie Locale. Entrée libre.
Lire en page 17.

CONNAISSANCE DU MONDE

Judi 8 à 20 h 30.
Thème « Cambodge ». Espace Vie Locale.
Tarif : 5€ - tarif réduit : 2,50€.
Entrée gratuite avec le Pass' Seniors.

NOËL DES ÉCOLES

Du lundi 12 au vendredi 16.
Spectacles offerts par la commune.
Salle de l'Héronnière.

ANIMATIONS DE NOËL

Samedi 10 de 15 h 30 à 20 h.
Journée festive organisée avec les commerçants-artisans.
Salle Polyvalente. Entrée libre.

CONCERT DE NOËL

Samedi 10 à 20 h.
Église. Entrée libre.

SPÉCIAL SENIORS

ANIMATION « DÉCORATIONS DE NOËL »

Les mardis 15 et 22 novembre, à 14 h.
Ouvert aux seniors de plus de 65 ans.
Gratuit - Espace Vie Locale.

65 ANS ET + : CINÉMA

Projection film « Intouchables ». **Vendredi 18 novembre à 14 h 30.**
Espace Vie Locale.
Tarifs : 3 € ménages imposables et hors commune, 1 € ménages non imposables.

GOÛTER DES AÎNÉS

Venez fêter la fin d'année autour d'un goûter dans une ambiance musicale. Remise des colis de Noël. Pour les plus de 75 ans. Gratuit sur invitation envoyée par courrier. **Samedi 10 décembre à 14 h 30.**
Salle de l'Héronnière.



Entrées gratuites à des événements culturels Aignonais, et bon de réduction à une sortie du Club Joie de Vivre ou de l'Union Nationale des Combattants.
À retirer en mairie. **Pensez-y !**

Carte réservée aux 60 ans et + non imposables.

RENS. SERVICE SOCIAL. TÉL. : 02 40 26 44 73

TRIBUNE DU GROUPE DE L'OPPOSITION

IMPOTS LOCAUX : NOTRE SUGGESTION POUR STOPPER LA HAUSSE

Comme chaque année, l'automne accompagne son lot de feuilles... d'impositions locales : taxes d'habitation et foncière. Comme chaque année, nous allons malheureusement constater que celles-ci s'alourdissent encore.

QUELS CONSTATS ?

Nous observons que les taux d'imposition (habitation, foncière) votés par la municipalité sont inchangés depuis 2010. Des abattements spéciaux à la base sont accordés, nous approuvons.

Alors, où sont les problèmes ?

Le premier est purement mécanique :

la hausse cadastrale (valeur du bien) décidée par l'Etat augmente continuellement et souvent au-delà du coût de la vie.

Le deuxième est quant à lui imputable à notre Maire. Le 15/12/2015, notre Maire, un des Vice-Présidents de Nantes-Métropole, votait une hausse spectaculaire de la plupart des taux. Il vous suffit de regarder vos feuilles d'impôts et constatez !

Par le truchement de Nantes-Métropole, M. le Maire se dédouane de toute hausse pour ses administrés alors qu'il en est l'un des décideurs.

ALORS, QUE PROPOSE, POUR TOUS, VOTRE GROUPE D'OPPOSITION ?

Depuis 2014, nous avons soumis à plusieurs reprises, à l'approbation de la municipalité un

abattement général à la base de 5%. Cela aurait pour but de contenir la hausse de la valeur cadastrale. Ainsi, votre impôt serait stabilisé. Nantes-Métropole le pratique comme des communes métropolitaines. Cependant, la majorité actuelle l'a reportée déjà deux fois. Puisse-t-elle changer d'avis.

En résumé, une proposition honnête et sincère qui permet de contenir les hausses constantes et qui préserve votre pouvoir d'achat.

Nous sommes au service de tous.

Pour le groupe « Un autre regard sur St-Aignan » : Virginie JOUBERT, Damien HUMEAU, Gwenola DESMAS, Antony BOUCARD, Elise GROS.

ETAT-CIVIL

NAISSANCES

Louisa BILLAT 26.06.2016
Jules TEISSÈDRE PRADO 27.06.2016
Ryan JOINTRÉ LAMBOLEZ 05.07.2016
Charline PROQUIN 07.07.2016
Camille COQUARD 12.07.2016

Aaron LE PESQUER 17.07.2016
Clément GUÈS 28.07.2016
Sasha BARBEDETTE LE GARNEC 07.08.2016
Rubie MONGE ALEXANDRE 11.08.2016
Marcus CHARON 19.08.2016

Romy HARDY 19.08.2016
Oliver LECARDEUR 04.09.2016
Ansel BARBIER 06.09.2016
Noëlyne RONTARD 10.09.2016
MARIAGES

Sébastien CHÂTELAIN Et Jennifer LACOSTE 20.08.2016

Jean, Marc CHAMPION Et Evelyne COIGNARD 02.09.2016
Yoann HAMON Et Mélanie BOSSIS 03.09.2016
Thomas VALTON Et Carole TERHONDAT 04.09.2016
Freddy PINÇON Et Séverine GRAVÉ 10.09.2016

DECES

Marie-Yvonne TESSERAU veuve SORIN 26.06.2016
Pascale JUVIN épouse AGENEAU 31.07.2016
BOETTÉ Madeleine veuve GARREAU 04.08.2016

Yves SIOC'HAN de KERSABIEC 11.08.2016
Michel MÉZAN-GUEL 26.08.2016
Jacky DUVERT 03.09.2016
Marie GIRAUDET veuve MARTIN 14.09.2016
Annick TOURILLON épouse FLOHIC 16.09.2016



LA DISPARITION DE PASCALE AGENEAU

Discrète, mais très impliquée dans l'animation de la Médiathèque, Pascale laissera le souvenir d'une bénévole pétillante d'idées qu'elle savait partager avec beaucoup d'humour. Elle est à l'origine des rencontres « Lire - Dire » et de la création, avec une autre bénévole, des « Histoires à picorer » pour les petits.

Active pour la culture, Pascale l'était aussi dans le domaine sportif. Dirigeante de Vertilac pendant des années, elle aura permis à beaucoup de nos enfants de s'initier et s'adonner à l'escalade. Pascale Agneau a été emportée par la maladie le 31 juillet. Nombreux sont ceux qui partagent la peine de ses proches.

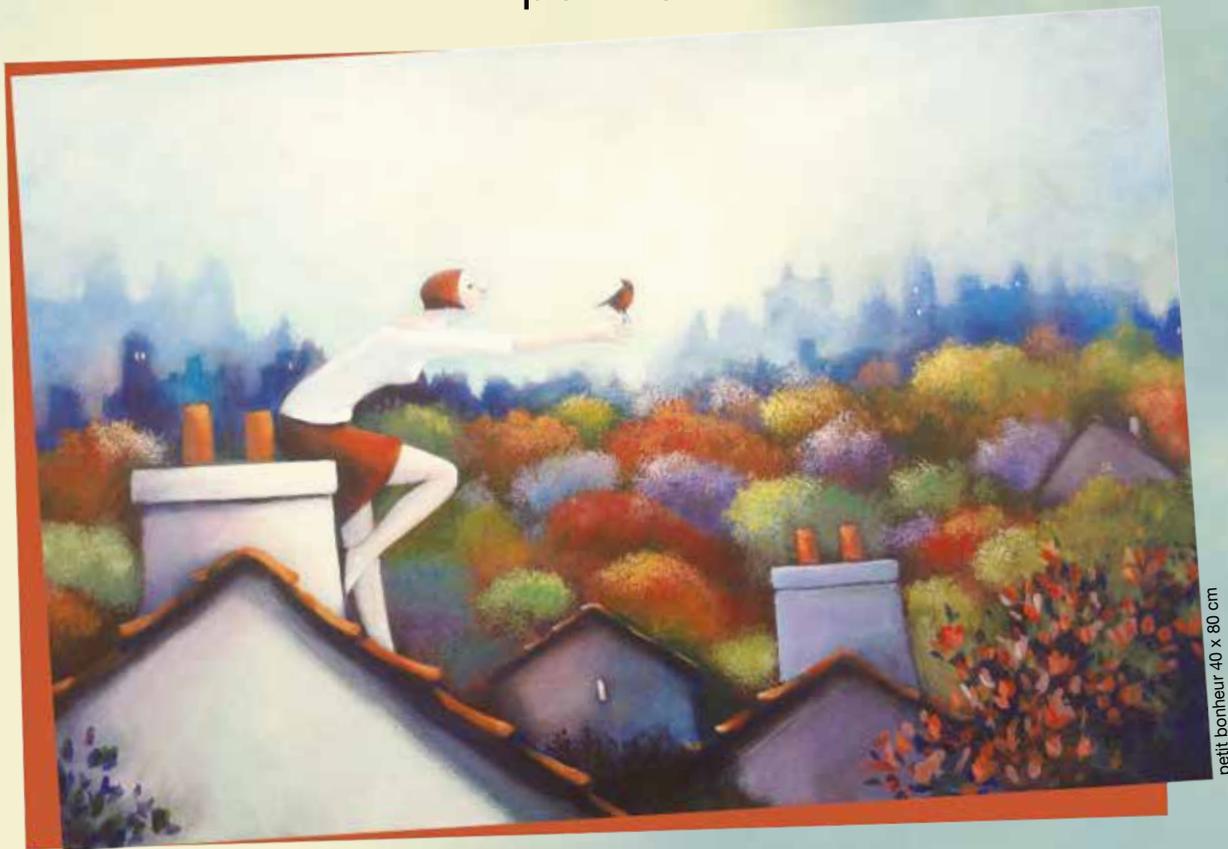


Retrouvez le détail de vos rendez-vous chaque mois dans le kiosque de Grand Lieu. Renseignements et réservations en mairie. Tél. 02 40 26 44 44

24^{ème} peinture / sculpture

SALON d'art

Invitée d'honneur :
**Géraldine
Cornière**
peintre



petit bonheur 40 x 80 cm



**Du vendredi 28 octobre au
dimanche 13 novembre 2016**
De 15 h à 18 h en semaine
**De 14 h à 18 h le week-end
et jours fériés**

SAINT-AIGNAN DE GRAND LIEU (44860)

SALLE DE L'HÉRONNIÈRE

Renseignements : 02 40 26 44 44
www.saint-aignan-grandlieu.fr